

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER À MONTMAGNY LE MARDI 12 MARS 2024 À 19H00, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES CHANTAL BLANCHETTE, JOCELYNE CARON, ET DANYE ANCTIL, MESSIEURS ALAIN FORTIER, BRUNO GAGNÉ, RICHARD GALIBOIS, DONALD GILBERT, GILLES GIROUX, LOUIS LACHANCE, MARC LAURIN, LAURENT LAVERDIÈRE, FRÉDÉRIC POULIN, ALAIN ROBERT ET ALAIN TALBOT

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. FRÉDÉRIC JEAN, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement, Mme Joëlle Gendron, aménagiste urbaniste.

5.5 FRR (FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ)

5.5.1 VOLET 2

5.5.1.1 FRR Volet 2 – 2023 MODIFICATIONS RÉSOLUTIONS 2023-03-12

- ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Montmagny a adopté les priorités 2023 du FRR volet 2 en mars 2023 par le biais de la résolution 2023-03-12;
- ATTENDU QUE le tableau des priorités déposé au conseil des maires n'a pas été inséré dans la résolution;

2024-03-05

IL EST PROPOSÉ PAR : MME. DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC de Montmagny modifie la résolution 2023-03-24 et que les priorités 2023 du FRR - volet 2 soient les suivantes :

ENVELOPPE DU FRR POUR 2023 AU MONTANT de \$1 341 691

#	SECTEUR Priorités d'action	BUDGET 2023	1 341 691,00 \$
1.	Planification et aménagement du territoire		SOUS-TOTAL
	Travaux pour adoption du schéma (salaire)	40 000,00 \$	
	Autres dossiers reliés à l'aménagement et au développement du territoire (salaire)	60 000,00 \$	
2.	Administration		
	Travaux de gestion de l'entente (salaire direction)	8 900,00 \$	
	Bonification enjeu 2023	8 325,00 \$	
			117 225,00 \$
3.	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (industrielle, touristique, agricole et autres types)		
	Mentorat d'affaires	8 367,00 \$	
	Travailler à la mise en place d'actions découlant de la stratégie de développement économique, rural, touristique et industriel	30 000,00 \$	
	Travailler à la mise en place d'actions découlant de la stratégie de développement économique, rural, touristique et industriel (salaires)	295 395,00 \$	
			303 762,00 \$
4.	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie		
	Travailler à la mise en place d'actions découlant du PALÉE 2014-2019 par l'implication et le soutien des agents ruraux (salaires)	86 566,00 \$	
	Bonification enjeu 2023	20 000,00 \$	
			136 566,00 \$
6.	Développement culturel (actions entente)	20 000,00 \$	20 000,00 \$
7.	Actions via la Table de développement régional de la MRC de Montmagny et actions en lien avec le PALÉE		
9.	Mettre en place un fonds d'aide aux communautés pour la réalisation de projets structurants identifiés et réalisés par les communautés (Pacte rural)		
	Pacte rural local et régional (base) \$336 644	483 453,00 \$	
	PDZA (\$20 000 Pacte rural régional 2017-2018 et \$20 000 en 2018-2019)	30 000,00 \$	
	Projet ARTERRE/Agent de maillage	10 000,00 \$	
	Marché virtuel - Agent	20 000,00 \$	
	PDZA Agent	40 000,00 \$	
	Missions, partenariat et Stages Internationaux	20 000,00 \$	
	Stratégies touristiques	35 000,00 \$	
	TREMCA	10 000,00 \$	
	STRATÉGIE MARKETING TERRITORIALE - AFFICHAGE ET PROMOTION	60 685,00 \$	
	TACA, TRESCA, BERCE DU CAUCASE	25 000,00 \$	
	Transport collectif	15 000,00 \$	
	Patrimoine - nouvelles actions	15 000,00 \$	
	Draguage		
			764 138,00 \$
	GRAND TOTAL		1 341 691,00 \$

- \$

QUE celles-ci soient également publiées sur le site internet de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

Frédéric Jean, préfet

(Signé)

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
MONTMAGNY, ce 18^e jour de février 2024



Nancy Labrecque, directrice générale